



Cadre réservé au service

N° Contrat :

Secteur :

Date FI :

Groupe :

DEMANDE ABONNEMENT ORDINAIRE

**A retourner au service de l'eau du Grand Dax – 6 allée du bois de Boulogne
40100 DAX ou par mail à contact-eau@grand-dax.fr**

Nature juridique : Particulier

Ou Activité professionnelle - Type d'activité :

- N° SIRET :

Premier titulaire

Civilité :

Nom :

Prénom :

Complément du nom :

Date de naissance :

N° téléphone fixe :

N° téléphone mobile :

Email :

Deuxième titulaire

Civilité :

Nom :

Prénom :

Complément du nom :

Date de naissance :

N° téléphone fixe :

N° téléphone mobile :

Email :

Adresse de branchement :

N°: Voie :

Etage : Apt :

Commune :

Adresse de facturation (si différente
de celle du branchement)

Pour ce logement vous êtes :

Locataire Propriétaire Syndic Occupant à titre gratuit Entrepreneur

Coordonnées du propriétaire (nom, adresse, téléphone, mail) si différent :

Souhaite(nt) souscrire un abonnement pour les besoins domestiques de _____ **personne(s)** et / ou

l'usage suivant : **DOMESTIQUE AVEC ASSAINISSEMENT** à compter du _____.

Important : Merci de cocher la case ci-dessous si vous souhaitez la mise en service de votre contrat, avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, à compter de la réception et du traitement de votre demande d'abonnement par le service public de l'eau du Grand Dax.

Le(s) titulaire(s) demande(nt) la mise en service avant le délai de rétractation. S'il(s) vient (viennent) à exercer ce droit dans le délai de 14 jours, il(s) sera (seront) redevable(s) des abonnements pour la période où le service aura été fourni ainsi que des redevances proportionnelles aux consommations constatées, majorées des frais d'intervention occasionnés pour la mise en service et la fermeture du branchement.

Chaque titulaire de l'abonnement s'engage à se conformer en tous points aux règlements généraux d'eau potable et d'assainissement, approuvés par délibération du Conseil Municipal, atteste en avoir pris connaissance, et être en possession des dits règlements de service et des conditions tarifaires en vigueur.

Votre moyen de paiement :

- Prélèvement mensuel (joindre un RIB et le mandat SEPA complété)
- Prélèvement semestriel (joindre un RIB et le mandat SEPA complété)
- Moyen à votre convenance : espèces, chèque, TIP/SEPA, paiement en ligne, virement.

Adhésion à la e-facturation :

Vos factures sont disponibles dans votre espace abonné, accessible à l'adresse moncompte.eau.grand-dax.fr . Un mail vous est envoyé pour vous prévenir de la mise en ligne d'une nouvelle facture.

- OUI - adresse mail pour réception de l'avis : _____
- NON

Fait à DAX, le
(Signature précédé de la mention « lu et approuvé »)

Documents à joindre à votre demande :

- vous êtes propriétaire : attestation de propriété
 - vous êtes locataire : Bail de location (pour les autres situations, nous contacter au 05 58 90 97 97 ou consulter le règlement du Service d'eau potable)
- Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique ou être mensualisé :
- RIB
 - Mandat de prélèvement SEPA

Toute réclamation doit être adressée à Madame la Présidente, 6 allée du Bois de Boulogne 40100 DAX. En cas de litige, les abonnés de locaux à usage d'habitation bénéficient de la possibilité de recourir gratuitement à la Médiation de l'Eau -BP 40463 - 75463 PARIS CEDEX 08 - www.mediation-eau.fr

La signature du présent formulaire vaut demande d'abonnement. La réception du formulaire par le service public de l'eau du Grand Dax, sauf opposition, constitue le contrat entre l'abonné et le service et entraîne l'acceptation explicite des conditions prévues par le Règlement Général du Service d'Eau Potable et d'Assainissement par le(s) titulaire(s). Les informations recueillies par ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au service clientèle du Service Public de l'Eau du Grand Dax pour la création et la facturation d'un contrat d'abonnement. Le(s)destinataire(s) des données sont le Service Public de l'eau, la Trésorerie Dax Agglomération et les tiers autorisés (administration fiscale, magistrats et officiers de police judiciaire, certains organismes débiteurs de prestations familiales, ainsi que le service d'action sociale du conseil départemental des Landes). Conformément à la [loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée](#), vous disposez d'un [droit d'accès et de rectification](#) aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits>. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, [vous opposer au traitement des données vous concernant](#). Pour en savoir plus, consulter vos droits sur le site de la CNIL.